ANNEXE 7
Zone de protection de l'espace aérien

trois-rivières

LÉGENDE

Contenu règlementaire

- Surface de limitation d'obstacles
- Surface extérieur de protection (4km)

Espace de protection aérien

Altitude minimale

- 82,296m
- 105,66m

105,66m

82,296m

105,66m

SURFACE EXTÉRIEURE 105.66m

rivière Saint-Maurice

fleuve Saint-Laurent

Projet de règlement d'urbanisme normatif (2021, c. xx)

Amendements

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement et du développement urbain

Sources:
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec et de la Ville de Trois-Rivières.
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.
© Ville de Trois-Rivières, tous droits réservés.

Date de création: 2020-12-01
Date de mise à jour: n.a.
Date d'impression: 2021-04-12

1:27 000

0 0,4 0,8 1,2 1,6 km

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8